



## Compte-rendu réunion sur la place du Personnel civil dans les armées du 22 mai 2017

Lundi 22 mai nous a été présenté un point d'étape sur la mise en œuvre de cette expérimentation et sur sa poursuite en 2018. Cette réunion était présidée par la DRH/MD, Mme Avé.

Cette expérimentation fait suite aux recommandations du rapport du CGA (rapport Hamel) du 22 décembre 2015, préconisant la transformation de postes de personnels militaires en postes pour personnels civils.

L'objectif identifié pour le premier trimestre était de 324 postes.

Avec la répartition suivante : 48 cat A, 154 cat B et 122 cat C.

19 postes ont été non pourvus et rendus aux gestionnaires militaires.

Au 18 mai 2017, sur 305 postes, 265 ont été pourvus selon les types de recrutements suivants : 101 par la voie des articles L.4139-2 et L.4139-3, 56 par mobilité interne, 45 par mobilité interministérielle, 56 par contrat et 7 par concours (listes complémentaires).

Avec 268 recrutements, le Service du Commissariat des Armées (SCA) est le plus important employeur, ce qui peut poser question quant à l'utilité des personnels civils au sein des armées de Terre, Air et Mer !

### Manceuvre 2018 :

Pour 2018, cette mise en œuvre sera élargie aux employeurs non rattachés DRSD et DICOD et un dialogue social avec les OS sera encouragé par la DRH/MD au niveau des Comité Techniques de Réseau.

Un calendrier de travail est établi de mars à décembre 2017 avec au final une présentation de la campagne 2018 aux Organisations Syndicales.

Pour 2018, un potentiel de 452 postes a été identifié, 261 postes sont liés à l'évolution de la trajectoire d'effectifs principalement dans le domaine du Maintien en Condition Opérationnelle-terre et Air et 191 sont issus de transformations poste à poste principalement au SCA (100), à l'AA (15), au SSA (20), à la DRM (29) et à la marine (20).

Conclusion : les représentants des états-majors présents nous parlent de « prise de conscience » quant au besoin et à l'utilité des personnels civils.

Malgré les bonnes volontés affichées des grands employeurs, on peut légitimement se poser la question : et si ce rapport n'avait pas vu le jour, auraient-ils eu la même « prise de conscience » de l'utilité des Personnels Civils !!

Montreuil le 23 mai 2017

Délégation CGT : Katty Larbouillat DGA/DS Arcueil, Pierre Jouvhomme  
BA110 Creil des travailleurs de l'État



**Fédération nationale  
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541  
93515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01  
Mail : [trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)